

DEC213917INP

Décision portant nomination de Mme Annick Lesne en qualité de chargée de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut de physique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Annick Lesne, directrice de recherche de première classe est nommée chargée de mission institut (CMI) auprès de l'Institut de physique, du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour 40% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet l'interdisciplinarité et les initiatives transverses pour l'Institut de physique.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Annick Lesne demeure affectée aux : Laboratoire de Physique Théorique de la Matière Condensée UMR 7600, Sorbonne Université, 4 place Jussieu, 75252 Paris Cedex 05, France et à l'Institut de génétique Moléculaire de Montpellier UMR 5535 1919 route de Mende 34293 Montpellier.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 07/02/22

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science
Alain Schuhl

